



Le Conseil de Régulation, de Suivi et de Développement des Filières Coton et Anacarde

Abidjan, le 10 février 2020

**N/Réf.** : 0081/DG/DGA/SJC/KP/Mo/CCA-19

## **NOTE D'INFORMATION**

**A l'attention des acteurs de la filière anacarde**

---

**Objet** : Démenti des informations publiées dans le Bulletin N'KALO n° 321 du 7 février 2020

**Mesdames et Messieurs,**

Dans son édition n°321 du 7 février 2020, le bulletin N'KALO indique que sur la base du prix minimum bord champ de 400 F CFA par kilogramme de noix brutes de cajou fixé par le Gouvernement de Côte d'Ivoire, le prix CAF de livraison au Vietnam correspond à 1 050 USD/T.

Cette publication faite le jour même où j'ai animé aux côtés du Président du Conseil d'Administration du Conseil du Coton et de l'Anacarde et de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural devant la presse nationale et internationale, est totalement fautive et ne correspond aucunement aux décisions du Gouvernement ivoirien.

Pour rappel, le prix minimum bord champ de 400 F CFA/kg au titre de la campagne 2020 de commercialisation des noix brutes de cajou a été fixé par le Gouvernement sur la base des paramètres suivants :

- Prix CAF de référence de 1 300 USD/T :
- Taux du dollar à 570 F CFA
- Taux du Droit Unique de Sortie (DUS) : 5% du prix CAF

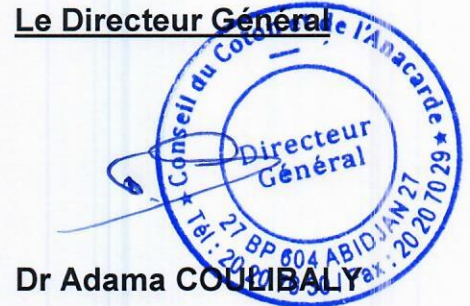
Sur cette base et comme rappelé dans ma précédente note d'informations à votre attention, les prix planchers obligatoires de la campagne pour la noix de cajou bien séchée, bien triée et ne comportant aucune matière étrangère sont fixés comme suit :

- Prix au producteur : 400 FCFA/Kg ;
- Prix magasin intérieur : 425 FCFA/Kg ;
- Prix magasin portuaire : 484 FCFA/Kg.



Nous rappelons à l'ensemble des Acteurs, notamment aux Exportateurs que la signature de contrats en deçà de ces minima est punie par les dispositions règlementaires de la filière et est passible de sanction allant jusqu'au retrait de l'agrément.

**Le Directeur Général**



**Dr Adama COULIBALY**

**Ampliations :**

- MINADER/Cab
- MCIPPME/Cab
- MEF/Cab
- SEPMBPE/Cab
- PCA/Conseil Coton Anacarde
- DE FIRCA
- DG Douanes
- Organisations de Producteurs de cajou
- Organisations d'Acheteurs de cajou
- Associations de Transformateurs de cajou (GIC-CI)
- Association d'Exportateurs de cajou (AEC-CI)
- Prestataires Contrôle Qualité Poids
- Chrono

